



AVIS AUX ZELATEURS ET ABONNES.

Afin de nous éviter des frais de correspondance considérables, et une interruption dans la réception de leur Revue, nous prions les zélateurs et abonnés, dont l'abonnement expire avec le mois d'octobre, d'envoyer, avant le 25 du mois, le montant de leur renouvellement.

Les mots "Oc. 7," à côté du nom de l'abonné sur l'enveloppe du Messager, indique que l'abonnement est échu en Octobre 1907.

Mettez toujours sur les lettres votre nom complet et l'adresse du Bureau de Poste.